

Le PDG de notre entreprise, lors de sa venue à Carmaux a rencontré notre direction et les représentants des organisations syndicales le vendredi 13 février dernier pour aborder la renégociation du contrat orange.

Il demande à notre direction de s'engager à être transparente sur les dates et les éléments concernant le renouvellement du contrat avec notre client Donneur d'Ordre.

**Regard SUD** : Nous exigeons une communication « de transparence » et unique faite à l'ensemble des salariés et pas seulement aux organisations syndicales. Vous êtes TOUS en droit de savoir !

Il ajoute que CCA Carmaux se doit de rester compétitif avec un marché en décroissance, en mettant en avant l'annualisation.

**👁️ SUD** : la flexibilité apportée par l'annualisation était censée nous permettre d'obtenir de nouveaux clients.

### **Où sont-ils ?**

Pour finir, il met en avant un groupe déficitaire en pointant du doigt le site de CCA Rouen. Disant que « le dialogue social est rompu avec les salariés du site et dénonce une organisation syndicale agressive, allant jusqu'à dire que cette représentante fait de ce combat une croisade personnelle ».

**👁️ SUD** : la déléguée syndicale SUD Rouen avec son équipe mène un combat sans merci pour de meilleures conditions de travail et conserver les acquis sociaux des salariés du site, en disant :

- Non ! à l'annualisation qui impacte la santé des salariés
- Non ! au nouveau logiciel de paie qui impacte le salaire « garantie sur le net » en cas de maladie
- Non ! au nouveau mode de calcul de la Prime à Part Variable (PVV)  
(Cf: tract de CCA Rouen à l'affichage dans le panneau SUD en salle de pause)


## **Qu'en est-il à CCA Carmaux ? Que faisons-nous pour regagner de meilleures conditions de travail ?**

informer Comprendre revendiquer **SUD** gagner ensemble

La commission de suivi de l'annualisation s'est réunie le 26 février pour faire le bilan de cet accord qui arrive à son terme fin mai 2015.

Les arguments de la direction :

- ❖ 15 semaines hautes prévues (38h et 40h), 12 réalisées
- ❖ 13 semaines basses prévues (30h et 32h), 12 réalisées  
ayant donné droit à 12 repos compensateurs
- ❖ 24 semaines intermédiaires prévues (35h), 28 réalisées
- ❖ Une direction ouverte au dialogue pour toutes demandes des salariés
- ❖ Une marge brute au-delà de l'objectif fixé

 **SUD** : En effet, les planifications de semaines hautes ou basses ont été inférieures aux prévisions annoncées mais cela n'atténue pas pour autant la pénibilité et le stress quotidien liés à l'annualisation (enchaînement des semaines hautes sur la période août-septembre, des semaines basses avec des journées consécutives de 8h, difficultés d'organisation personnelle face à une planification changeante ...)

Estimez-vous que 80€ donnés en fin d'année permettent de compenser VOS EFFORTS, sachant que grâce à VOUS l'entreprise a réalisé une marge brute SUPERIEURE à l'objectif fixé.

**Nous estimons que VOUS méritez mieux que ça !!!**

Pour rappel cet accord est reconduit tacitement si les organisations syndicales signataires ne le dénoncent pas dans les 2 mois avant son terme. Vous savez tous que SUD n'a pas signé puisque nous sommes **contre** ces méthodes.

Lors des élections professionnelles nous avons été élus car nous refusions l'annualisation et comme promis nous ne céderons pas.

SUD a demandé à la direction de collecter l'AVIS des salariés, ce qu'elle refuse de faire.

Nous vous avons également promis un droit de PAROLE, il nous est souvent répondu que si nous sommes élus c'est pour prendre les décisions à votre place.

**Ce n'est pas comme ça que SUD voit les choses !!!**

**VOTRE AVIS COMPTE**

Merci de votre participation et de retourner le coupon réponse avant le mercredi 18 mars avant 17h aux élus SUD

Ou de le déposer dans l'urne mise à votre disposition.



